

Carrés confessionnels au cimetière : cela ne tourne pas rond à Mantes-la-Jolie !

L'Association des Libres Penseurs des Yvelines (adhérente à l'ADLPF) a été scandalisée d'apprendre que, le 6 octobre, le Conseil municipal de Mantes-la-Jolie a voté à l'unanimité, moins une voix (celle de Marc JAMMET, élu PCF), la modification du règlement des cimetières. Il s'agit, selon la proposition du maire M. Michel VIALAY, d'organiser « au sein de son cimetière de Gassicourt, des carrés confessionnels islamique et israélite ».